

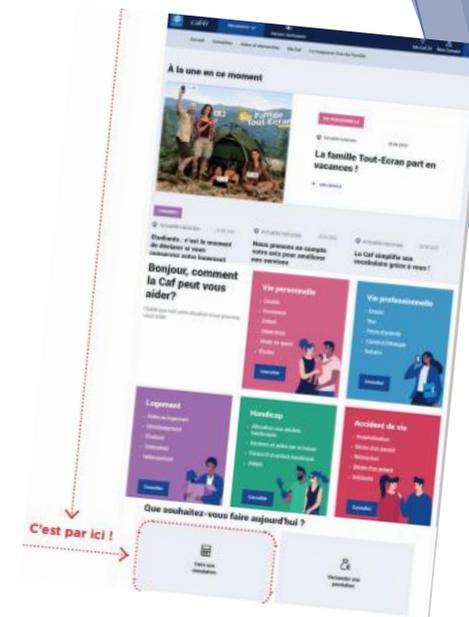
L'AIDE AU LOGEMENT ETUDIANTS

Trois étapes pour l'aide au logement

① Faire une simulation d'aide pour connaître le montant de l'aide au logement

Avant de se lancer dans la recherche d'un appartement, il est recommandé de faire une simulation d'aide au logement.

C'est très pratique, ça permettra de connaître le budget que votre enfant pourra allouer au loyer.



L'AIDE AU LOGEMENT ETUDIANTS

② Faire une demande d'aide au logement

La Demande s'effectue en ligne, sur caf.fr. La demande peut être mise en pause à tout moment, pour la continuer plus tard.

A la fin de la demande, un récapitulatif vous indique les informations déclarées et les éventuels justificatifs à fournir.

Attention : N'anticipez pas la demande d'aide au logement !

Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas en anticipant que l'aide vous sera versée plus rapidement.



L'AIDE AU LOGEMENT ETUDIANTS

De nombreuses informations sont demandées lors de la demande d'aide au logement. Pensez à les rassembler pour réaliser la démarche plus facilement :

L'ADRESSE COMPLÈTE DU LOGEMENT

*L'adresse doit être la plus précise possible.
Dès l'emménagement, votre enfant doit penser à mettre son nom sur la boîte aux lettres de son nouveau logement
Une adresse mail doit également être renseignée, ainsi qu'un numéro de téléphone portable*

LES RELEVÉS DE COMPTES SUR LESQUELS FIGURE LE MONTANT ACTUEL DE L'ÉPARGNE

Livret A, Plan Epargne Logement, Assurance Vie...

COORDONNÉES BANCAIRES SOUS LE FORMAT BIC-IBAN

LES COORDONNÉES EXACTES DE TON PROPRIÉTAIRE OU BAILLEUR+SON N°SIRET

S'il s'agit d'une agence immobilière ou SCI, le numéro de SIRET sera demandé. Il se peut que la Caf demande en fin de saisie une attestation de loyer qu'il conviendra de faire compléter et signer par le bailleur

SI TU ES BOURSIER SUR CRITÈRES SOCIAUX : LE NOM ET L'ADRESSE DE L'ORGANISME QUI VERSE L'AIDE

LES RESSOURCES ANNUELLES :

L'AIDE AU LOGEMENT ETUDIANTS

③ Activer son espace personnel

« Mon Compte » dans caf.fr

A l'issue de la demande, un numéro allocataire est communiqué à votre enfant. A partir de « Mon Compte » en ligne, il sera possible d'échanger par mail et d'envoyer des documents en pièces jointes lorsqu'ils sont réclamés.

Pensez à renseigner un numéro de portable pour recevoir le mot de passe provisoire.

Si vous ne le faites pas, vous recevrez le mot de passe provisoire par courrier postal.



L'AIDE AU LOGEMENT ETUDIANTS

L'aide au logement est calculée à compter de la date de dépôt de votre dossier. La demande doit donc être faite dès l'emménagement, elle n'est pas rétroactive !

